

Pétition contre le stationnement gênant sur les trottoirs

A l'attention de Monsieur le Maire de Réalmont

Nous, résidents et usagers de la Résidence sise au n°49 avenue du Général de Gaulle, souhaitons attirer votre attention sur un problème récurrent et préoccupant : le stationnement d'automobiles sur les trottoirs de cette avenue.

Ce stationnement gênant et dangereux a des conséquences graves :

- *Masquant totalement la circulation de cette avenue, il constitue un réel risque d'accident pour tout résident sortant de cette copropriété.*
- *Il empêche la libre circulation des piétons, notamment des personnes âgées, des enfants, des personnes en situation de handicap et des poussettes.*
- *Il constitue une infraction au Code de la route (articles R417-10 & R417-11), passible d'une amende.*
- *Il dégrade la qualité et la sécurité générale dans notre quartier.*

Nous demandons :

- *Une surveillance renforcée et un contrôle constant par les services municipaux ou par la police municipale.*
- *La verbalisation systématique des contrevenants ainsi que la mise en fourrière.*
- *Le renforcement des installations de dispositifs dissuasifs (bornes, barrières, marquages au sol, etc).*
- *Une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes.*
- *Une INTERDICTION totale et réelle à signifier au Garage REAL contre le entreposage et le stationnement permanent des véhicules en attente de réparations.*
- *Une intervention rapide et une démarche immédiate de votre part dans le seul but de faire respecter la loi.*

Nous sommes convaincus que ces mesures contribueront à rendre notre commune plus sûre, plus accessible et plus respectueuse de tous ces habitants. Nous comptons sur Vous.

~~Nous avons hâte de retrouver « la charmante » Réalmont, si joliment nommée naguère.~~